GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

22 JUIN 2007

DEPOT N° A 39 92

"Bon pour extrait conforme à l'original"

Président

VALTECH

Société Anonyme au capital de 1.301.086,72104 euros

Siège Social : Immeuble Lavoisier - 4 place des Vosges - Quartier Gambetta - LA DEFENSE V - 92400 COURBEVOIE

389 665 167 RCS NANTERRE

EXTRAIT

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 MARS 2007

L'an deux mil sept,
Le 7 mars,
A 10 heures 30,

Les membres du conseil d'administration de la société anonyme "**VALTECH**" se sont réunis au 80, avenue Marceau – 75016 Paris, sur convocation du Président.

Sont présents :

- Monsieur Jean-Yves HARDY, Président directeur général,
- Monsieur Jean-Claude TURRI, Administrateur,
- Monsieur Jens HEIMBURGER, Administrateur,
- Monsieur Olivier CAVREL, Administrateur et Directeur général délégué,

.....
.....

Est absent et excusé :

- Monsieur Douglas LAND, Administrateur.

Chacun des administrateurs présents a signé, lors de son entrée en séance, le registre de présence aux délibérations du Conseil.

Monsieur Jean-Yves Hardy préside la séance en tant que Président du conseil d'administration.

Le Président constate que plus de la moitié des administrateurs en fonction sont présents, que le conseil est donc régulièrement constitué et qu'il peut valablement délibérer.

.....
.....

DEMISSION D'OLIVIER CAVREL DE SA FONCTION DE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Compte tenu de ce qui précède, Monsieur Olivier Cavrel décide de démissionner de sa fonction de directeur général délégué de la société, tout en restant administrateur de la société.

Le conseil d'administration prend acte de cette démission.

NOMINATION DE JONATHAN POOLE EN TANT QUE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE NON ADMINISTRATEUR DE LA SOCIETE

Le Président propose alors au conseil de nommer Monsieur Jonathan Poole en qualité de nouveau directeur général délégué de la société.

Après en avoir délibéré, tous les administrateurs étant favorables à cette proposition, le conseil d'administration décide à l'unanimité de nommer Monsieur Jonathan Poole en qualité de nouveau directeur général délégué de la société - non administrateur, aucun mandat n'étant disponible.

La durée de son mandat sera de six années, lequel prendra fin, soit au moment de la nomination d'un nouveau directeur général, soit au plus tard, et sauf renouvellement, à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

.....
.....

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un administrateur.